

La Martyre

Club canin. Concours d'agility en mars



L'agility, une belle complicité entre le maître et l'animal.

Fort d'une soixantaine de membres qui se retrouvent tous les week-ends sur leur terrain fétiche de la route de La Roche, le club comporte deux sections sportives, l'obéissance et l'agility, sorte de course d'obstacles s'apparentant au jumping équestre où chien et maître rivalisent d'adresse et de performances.

Le dimanche 15 mars, Philippe Rouger, le président du club, et ses amis

accueilleront 130 binômes sur le stade du Bois-noir lors du traditionnel concours. Un spectacle haut en couleurs et en émotions, gratuit et ouvert à tous, arbitré par Maryanick Jourden, de la région Bretagne, et Jacky Blanc, de la région Aquitaine.

▼ **Contact**
Tél. 02.98.25.19.82.

Saint-Urbain

Animation école. 250 convives au repas



Les bénévoles de l'association n'ont pas chômé, samedi soir, pour servir les convives.

C'est un repas de rougail saucisses qui a réuni, samedi soir, à la salle polyvalente Ty-Kreisker, 250 convives, à l'initiative de l'association « Animation école ». La présidente, Marie-Pierre Geulin-Loevenbruck, a invité les personnes présentes à s'inscrire aussi pour la vente de viennoiseries, prévue le dimanche 22 mars.

Les enfants de l'école publique vont, durant la semaine à venir, passer au domicile des habitants pour prendre les commandes. Le dimanche 31 mai, il s'agira d'une vente de pâtisseries. Elle sera proposée à l'occasion de la Fête des mères. Les bénévoles aideront à l'organisation de sorties pour les élèves.

À SAVOIR

LE TRÉHOU

Repas kig-ha-farz du comité de jumelage. Il sera servi le dimanche 22 mars, à partir de 12 h, à la salle polyvalente. Inscription jusqu'au mardi 10 mars inclus, au « Ty-

trouve too », ou au 02.98.67.41.99, de 8 h à 9 h et après 18 h. Tarifs : 12 € ; 5 € jusqu'à 15 ans. Plats à emporter à partir de 11 h 30.

LA MARTYRE

Repas champêtre de l'Apel Saint-Joseph. Repas champêtre, dimanche, à partir de 12 h, à la maison du Plateau. Au menu : salade de bienvenue ; joues de porc cuisinées ;

dessert et café. Possibilité de part à emporter. Tarifs : 12 €, adulte ; 6 €, enfant de plus de 4 ans. Contacts : tél. 06.64.86.34.37 ou 06.83.79.62.11.

PLOUDIRY



LE BARADOZIC
Kig ha farz tous les jeudis - Restaurant ouvrier - Taxi conventionné
PLOUDIRY - Le bourg - 02.98.25.12.30

Notre restaurant est ouvert depuis le 17 novembre 1987
Nous rappelons à notre aimable clientèle que le restaurant est ouvert tous les midis (du lundi au vendredi) soir et week-end sur commande.
Vous y trouverez votre pain ainsi que des plats à emporter tous les jours (sauf le samedi)
Le dimanche nous vous proposons un rayon viennoiseries et gâteaux
Nous remercions tous nos clients pour leur fidélité et leur confiance depuis toutes ces années

Loperhet

Logements sociaux. Un projet au Mélénick

Le développement de la politique du logement social sur la commune est source de divergence entre les élus de la majorité et de l'opposition. Le ton a été donné, jeudi soir, lors du conseil municipal, lorsqu'il fut question d'un programme de 14 logements sur les 1.200 m² du « Mélénick », en entrée d'agglomération. « Depuis 2001, nous essayons de trouver un accord avec les deux propriétaires. Nous allons, peut-être, toucher au but dans quelques jours. Si ce n'est pas le cas, nous n'irons pas plus loin », a expliqué, François Collec, le premier adjoint au maire. Regroupant anciennement des activités commerciales, dont un garage, une station-service et un bar, le bâtiment nécessitera aussi de prendre en compte le coût de la dépollution du sous-sol et de la démolition de l'existant. « Ensuite, si cela se fait, il faudra travailler en concertation avec les riverains », a poursuivi l'élu.

« Aura-t-on des candidats ? »

Une volonté de poursuivre le bâti à vocation sociale à Loperhet qui n'est pas du goût des élus d'opposition. « C'est énorme, 14 logements ! Et ce genre de logements pousse comme des champignons. Aura-t-on des candidats pour les occuper ? En plus, nous n'avons pas de transports



L'ancien immeuble du Mélénick, en entrée d'agglomération, pourrait bien abriter, à terme, 14 logements sociaux.

en commun suffisants. Et le risque, c'est de nous voir imposer des gens de l'extérieur si nous avons des logements vacants », a dit Nathalie Godet, la chef de file.

« Nos transports ne sont pas si nuls. Il y a une desserte vers Brest et peut-être, ultérieurement, vers Landerneau. On doit aussi penser aux personnes âgées pour lesquelles ce type de logements est bien conçu et équipé. Et ils ne poussent pas comme des champignons. Notre commune, selon la loi, devrait en compter 200.

Certes, c'est trop, mais nous pensons qu'un parc d'une centaine de logements est raisonnable », a répondu François Collec. Jean-Paul Morvan, le maire, a ajouté : « Ces logements peuvent aussi accueillir des familles et donc des enfants pour maintenir nos effectifs scolaires. Et ce sont également des consommateurs pour les commerces ».

Un deuxième programme de quinze logements va être inauguré, en avril, à Goarem-Goz.

Ploudiry

Finances. 1,5 % sur les taux d'imposition

Les membres du conseil municipal se sont réunis, vendredi soir, pour étudier les premiers budgets primitifs du mandat présentés par Marie-Pierre Le Berre, adjointe aux finances, et votés à l'unanimité.

Centre communal d'action sociale. Avant l'étude des budgets, le maire a présenté le compte administratif réalisé à 64 % en dépenses et 99 % en recettes. Ce compte dégage un excédent de 1.647 €, affectés en recettes d'exploitation. En régression de 2 %, le budget (4.400 €) concerne principalement le repas annuel, la subvention à l'épicerie sociale et les secours.

Commune fonctionnement. Marquée par les charges à caractère général (énergies et entretiens divers) et les charges en personnel, alimentée par les impôts, taxes et subventions diverses, cette section s'équilibre à 635.000 €, soit une

progression de 6,7 %, liée en grande partie à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des Tap correspondants.

Commune investissement. En nette hausse (14,7 %), l'investissement, qui prend en compte le chantier du foyer Saint-Pierre (284.710 €) et le début de la première tranche de la restauration de l'église, s'équilibre à 700.412 € grâce à l'affectation de l'excédent de fonctionnement et à un emprunt amortissable, contracté en fonction des besoins.

Autres comptes. En progression de 4,3 % pour suivre le coût des repas à la cantine, le budget de la caisse des écoles s'équilibre à 31.300 €. Gros jeu d'écritures et de variations de stocks, le budget du lotissement, dont il reste deux terrains libres à la vente, s'équilibre à 98.367 €, en fonctionnement, et à

159.455 €, en investissement (voirie et assainissement).

Taux d'imposition. Malgré une augmentation automatique des bases de 0,9 %, pour suivre le coût des rythmes scolaires et compenser la baisse de la dotation de l'État, les membres du conseil votent unanimement une augmentation des taux de 1,5 %, portant la taxe d'habitation à 15,76 %, le foncier bâti à 12,56 % et le non bâti à 47,56 %.

▼ Chiffres clés

Budgets commune : fonctionnement, 635.000 € (+ 6,7 % par rapport à 2014) et investissement, 700.412 € (+ 14,7 % par rapport à 2014).

Taxe d'habitation : 15,76 % (15,53 % en 2014).

Taxe foncière sur le bâti : 12,56 % (12,37 % en 2014).

Taxe sur le foncier non bâti : 47,56 % (46,86 % en 2014).

Église. Le plan de financement

En fin de conseil municipal, vendredi soir, le maire a levé un coin du voile sur le financement de la première tranche du chantier. La Drac (Direction régionale des affaires culturelles) propose un accompagnement de 50 % du finance-

ment de cette tranche de travaux. Le conseil autorise le maire à signer la convention et à solliciter la subvention de l'État, qui cautionne les autres aides, pour 350.000 € de travaux, qui pourraient débuter cette année. Le plan

de financement de cette tranche est basé sur un financement assuré à 50 % (175.000 €) par la Drac, 20 % (70.000 €) par la Région, 10 % (35.000 €) par le Département et 20 % (70.000 €) par la commune.

Secteur jeunesse. Un séjour au Futuroscope

Du 18 au 20 février, une trentaine de jeunes, dont une petite moitié de l'ALSH (Accueil loisirs sans hébergement) a participé à un séjour riche en découvertes au parc d'attractions poitevin. Hébergés à l'hôtel du Futuroscope pendant trois jours, les jeunes ont visité toutes les attractions du parc, des robots à Arthur, en passant par les lapins crétiens. Le séjour a été marqué par la convivialité, l'entraide entre petits et grands et le plaisir des yeux. Une opération dont le transport a été financé par l'association Familles rurales.

